

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés



Assemblée générale ordinaire du 31 Mars 1931

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1930

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1931

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ✱, *Président*.
CELIER (Alexandre-P.), C. ✱, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ✱.
JAMESON (Robert), ✱.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ✱.
MM. LLEWELLYN (Edgar), ✱.
NAUD (Joseph), ✱.
PARMENTIER (Jean), G. O. ✱.
SIMON (Stanislas), C. ✱.
SOMMIER (Edme), ✱.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱, *Président*; ROBERT (Max), ✱; SAUTTER (Emmanuel), O. ✱.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱; ROBERT (Max), ✱; SAUTTER (Emmanuel), O. ✱.

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. CELIER (Alexandre-P.), C. ✱, *Vice-Président, Directeur Général*;
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ✱, *Administrateur-Directeur*.

MM. CAPET (Georges), ✱,
FROIDEVAL (S.), ✱,
AUREAU (Émile), ✱, } *Directeurs-Adjoints*.

MM. BERGERET-JANNET,
FERRIÈRES (Guy de), ✱,
HENRIOT (Charles), ✱, } *Sous-Directeurs*.

M. BOYER (Jean), ✱, ✱, *Secrétaire général*. — M. LATHÉLIZE (Léon), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ✱.
BARBET-MASSIN.
BONABEAU, O. ✱.
CHAPUIS, O. ✱.
CHEVALLIER-APPERT, O. ✱.
CHEYLUS.
COUVREUR, ✱.
DARRASSE, ✱.
DEFERT, ✱.
DEHESDIN (Jean), ✱.
DESÉGLISE.
DRESSOIR, O. ✱.
DUCHEMIN, O. ✱.
ERNAULT, ✱.

MM.
FAMEL, C. ✱.
FERON, ✱.
FOULD.
GAILLARD, O. ✱.
GANNE, C. ✱.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.).
GERMAIN, ✱.
GILLAN.
HAYEM, O. ✱.
JOMAIN (Henri), ✱.
KLOTZ, O. ✱.
LAMBERT, O. ✱.
LEMOINE.

MM.
LEPAGE, O. ✱.
LIORÉ, O. ✱.
LORILLEUX, ✱.
LYON, C. ✱.
MERVEAU, O. ✱.
PANHARD, ✱.
PINGAULT, O. ✱.
POPELIN.
SAILLARD, O. ✱.
TOISOUL, ✱.
URION, O. ✱.
VAIRON, ✱.
VILLEMINOT, O. ✱.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 31 Mars 1931

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre entièrement gratuit, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, sans frais, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1931

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ☼, *Président*.
CELIER (Alexandre-P.), C. ☼, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ☼.
JAMESON (Robert), ☼.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ☼, ☼.
MM. LLEWELLYN (Edgar), ☼.
NAUD (Joseph), ☼.
PARMENTIER (Jean), G. O. ☼.
SIMON (Stanislas), C. ☼.
SOMMIER (Edme), ☼.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ☼, *Président*; ROBERT (Max), ☼; SAUTTER (Emanuel), O. ☼.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Al)

MM. CELIER
LEWANDOWSKI

MM.

MM.

M. BOYER (Jean), ☼

MM.
ALLAIN, ☼.
BARBET-MASSIN.
BONABEAU, O. ☼.
CHAPUIS, O. ☼.
CHEVALLIER-APPERT, O. ☼.
CHEYLUS.
COUVREUR, ☼.
DARRASSE, ☼.
DEFERT, ☼.
DEHESDIN (Jean), ☼.
DESÉGLISE.
DRESSOIR, O. ☼.
DUCHEMIN, O. ☼.
ERNAULT, ☼.

FERON, ☼.
FOULD.
GAILLARD, O. ☼.
GANNE, C. ☼.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.).
GERMAIN, ☼.
GILLAN.
HAYEM, O. ☼.
JOMAIN (Henri), ☼.
KLOTZ, O. ☼.
LAMBERT, O. ☼.
LEMOINE.

LIORÉ, O. ☼.
LORILLEUX, ☼.
LYON, C. ☼.
MERVEAU, O. ☼.
PANHARD, ☼.
PINGAULT, O. ☼.
POPELIN.
SAILLARD, O. ☼.
TOISOUL, ☼.
URION, O. ☼.
VAIRON, ☼.
VILLEMINOT, O. ☼.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 31 Mars 1931

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1930

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1931

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 31 Mars 1931

MESSIEURS,

L'année 1930 a marqué pour la France à la fois le terme d'une période exceptionnelle d'activité et le début d'une ère de dépression. Mais tandis que la crise atteignait, dans d'autres pays, une intensité telle que l'avenir économique et la stabilité monétaire pouvaient paraître menacés, la France n'a subi jusqu'à présent que dans une proportion relativement faible les répercussions du malaise général. Aussi bien est-ce autant à la prudence traditionnelle de ses habitants qu'à l'expérience acquise au cours de circonstances adverses qu'elle doit de ne s'être associée qu'à un moindre degré à la politique de surproduction qui a été préjudiciable à d'autres nations et d'avoir ainsi, même aux jours heureux, contenu son développement dans des limites compatibles avec ses débouchés normaux. Plus lente à suivre le progrès, mais offrant moins de prise à l'épreuve, elle était mieux préparée à affronter les événements actuels qui l'ont surtout affectée dans la mesure où elle ne pouvait se soustraire à l'action de phénomènes d'un caractère universel.

Après avoir lutté contre l'ambiance internationale et dépassé même à certains égards les résultats de l'année précédente, la plupart des entreprises ont, au cours du deuxième semestre, abandonné graduellement du terrain. L'extraction du charbon ne s'est maintenue à un niveau comparable à celui

de 1929 qu'au prix d'un stockage inaccoutumé. En partie grâce à une organisation rationnelle des ventes, la métallurgie s'était inscrite tout d'abord en hausse, mais elle a vu depuis l'été sa production mensuelle baisser de 861.000 à 806.000 tonnes pour la fonte et de 790.000 à 766.000 tonnes pour l'acier. Les industries de luxe ont été touchées par les fluctuations des achats du dehors et les constructions d'immeubles, vivement poussées au début, ont été ralenties dans la suite. Aussi le chômage, pratiquement inconnu depuis longtemps, a-t-il fait son apparition et son extension a dû être combattue par un contrôle plus attentif des entrées de main-d'œuvre.

Le commerce aurait été jusqu'ici moins frappé si l'on en jugeait par les indices communément adoptés pour suivre les variations des affaires. Les moyennes journalières des wagons chargés et les recettes des chemins de fer présentent pour 1929 et 1930 des chiffres voisins et le mouvement des navires dans les ports dénote même une certaine animation du trafic. Le volume des compensations, passées de 512 à 556 milliards, souligne également l'importance des transactions réalisées sur le marché national. Les échanges avec l'étranger ont accusé par contre une diminution progressive. Sensiblement inférieur pour les six premiers mois au nombre correspondant de la période antérieure, le déficit de la balance commerciale s'est accentué depuis juillet. Il atteint pour l'année entière 9.515 millions de francs au lieu de 8 milliards.

Le produit des impôts n'a pas été sans ressentir le contre-coup de cet état de choses. Quoique les perceptions soient encore supérieures aux prévisions et bien que la trésorerie demeure remarquablement aisée, la marge des excédents, notamment en matière de taxes indirectes, tend à s'amenuiser. Alors que les recouvrements de 1930-1931 apparaissaient sous-estimés à tel point que des dégrèvements évalués à près de 2 milliards purent être effectués sans création de ressources nouvelles, l'équilibre du projet de budget de 1931-1932 n'a été obtenu qu'après transfert des amortissements contractuels à la Caisse Autonome. Dans ces conditions, l'accroissement rapide des dépenses ne peut que retenir la plus sérieuse attention et l'influence persistante des résultats heureux de précédents exercices ne doit pas masquer l'action déprimante que ne manqueront pas de provoquer à la longue les dispositions moins favorables de toutes les branches de l'économie.

Si la baisse des matières premières, l'aggravation de la crise chez la plupart de nos voisins et la lutte que se sont livrée les exportateurs étrangers pour prendre pied sur un des derniers marchés qui fût encore accessible, apparaissent comme les motifs dominants du renversement de la tendance, l'évolution divergente des prix de gros et des prix de détail, d'autant plus préoccupante qu'elle semble particulière à la France, a contribué également à y précipiter la dépression. L'infériorité qui résulte pour les entreprises de cette disparité, les hauts salaires qu'elle leur commande de prolonger, la restriction de débouchés qu'elle implique n'ont pas échappé au Gouvernement. Mais dans ce domaine deux obstacles se sont opposés jusqu'ici à une action efficace.

Le sort de l'agriculture, menacée par la coïncidence d'une récolte déficitaire avec un affaissement des cours, s'est imposé à l'attention des pouvoirs publics qui ont renforcé la protection douanière pour venir en aide aux cultivateurs. Mais si prudente qu'eût été cette intervention, si utile qu'elle fût pour maintenir un équilibre entre les intérêts des diverses catégories de la population, il était impossible qu'elle ne provoquât pas en définitive un enchérissement du coût de la vie.

Parallèlement, les entrées d'or qui se sont produites, tout en confirmant la position qu'a reconquise le pays depuis quatre ans, ont entraîné une extension des moyens de paiement dont les répercussions sur les prix n'ont été atténuées que par une reprise assez sensible de la thésaurisation. L'afflux de disponibilités provenant soit de rapatriements de fonds, soit peut-être d'importations de capitaux attirés par la stabilité du franc, a déterminé une augmentation de l'encaisse de la Banque de France qui s'est chiffrée au total par 12 milliards.

Aux difficultés intérieures qui peuvent résulter de l'accroissement de la circulation fiduciaire s'ajoutent les réclamations que suscite au dehors le gonflement des réserves métalliques et qui s'avèrent d'autant moins justifiées que des efforts sincères ont été tentés pour remédier à cet état de fait. A deux reprises, le taux de l'escompte a été abaissé, mais, à raison du fléchissement rapide du loyer de l'argent qui s'est accompli ailleurs, ces mesures ont été impuissantes à établir un écart suffisant entre les taux à court terme respectivement pratiqués sur notre marché et sur les autres. En ce qui concerne les placements de longue durée et bien que le pays soit

tenu de réserver la plus grande part de ses ressources au perfectionnement de son propre outillage et à l'aménagement de son domaine colonial, des efforts ont été faits, sur l'instigation des pouvoirs publics, en vue d'assurer le concours de la place de Paris à des collectivités étrangères. Dans certains cas, le régime fiscal, même adouci à la suite des derniers dégrèvements, a détourné vers d'autres prêteurs ceux des emprunteurs éventuels qui disposaient de la faculté de choisir entre plusieurs offres. Si la rééducation des épargnants est d'autant plus délicate que les circonstances extérieures n'ont pas été toujours de nature à calmer leurs appréhensions, les résultats déjà réalisés permettent néanmoins de constater que le public n'est nullement opposé à souscrire aux émissions internationales lorsqu'elles lui paraissent réunir des conditions suffisantes de sécurité.

Les événements économiques de la dernière période ont souvent évolué d'une manière si inattendue qu'il semble téméraire de formuler des conjectures sur l'intensité et la durée des embarras actuels. Il n'est pas douteux cependant que la France surmontera les difficultés de l'heure présente, comme elle a triomphé des épreuves autrement graves qu'elle a dû subir depuis vingt ans.

A l'étranger, le développement de la crise a tantôt réveillé des tendances protectionnistes qui se sont traduites par une élévation des barrières douanières et tantôt conduit à une politique de réduction des salaires et du coût de la vie. L'adoption simultanée de ces méthodes contraires a eu pour effet de cloisonner plus encore les marchés.

Malgré la persistance du chômage, la diminution de l'encaisse métallique de l'institut d'émission et l'accroissement du déficit budgétaire, la Grande-Bretagne n'a pas eu à se départir de ses principes traditionnels de liberté. L'expérience a montré récemment encore que la Banque d'Angleterre dispose toujours de moyens efficaces pour régler les mouvements monétaires. Le taux de l'intérêt a subi, dans la seconde partie de l'année, un abaissement sensible pendant que les bilans des cinq grandes banques dénotaient une majoration des dépôts. S'il existe des problèmes à résoudre, du moins ceux-ci sont-ils examinés en toute franchise et avec le désir de limiter désormais l'augmentation des charges sociales qui pèsent lourdement sur l'industrie.

De même qu'ils avaient été en 1929 les premiers à subir la régression générale, les États-Unis ont continué en 1930 à donner le signal des principales variations de la crise. Les mesures de sauvegarde dont ils ont fait choix et notamment le relèvement de leur tarif n'ont pu empêcher l'affaiblissement des cours. Le courage avec lequel ils ont affronté les revers d'une économie ralentie, mérite d'autant plus d'être noté que l'histoire américaine donnait jusqu'à ce jour l'exemple d'un développement presque ininterrompu.

Seule parmi les nations manufacturières, l'Allemagne a constamment fait appel aux disponibilités du dehors. Les embarras budgétaires qu'elle a eu à surmonter, le nombre croissant de chômeurs dont elle a dû assurer la subsistance, ont contribué à modérer l'élan des capitalistes et les taux d'intérêt sont demeurés élevés. Les efforts réalisés pour maintenir par une compression des prix de revient et des salaires un courant actif d'exportation se sont révélés efficaces.

L'Italie a fait face à la dépression en cherchant par une réorganisation de ses instruments de production à renforcer son indépendance vis-à-vis de l'étranger, tentative d'autant plus méritoire que sa structure naturelle la rend sur de nombreux points tributaire de l'extérieur.

La Hollande et la Suisse ont prêté leur concours à la plupart des emprunts internationaux qui ont été effectués.

A la suite d'une récolte insuffisante dont les conséquences ont été aggravées par la baisse des blés, l'Argentine a connu des difficultés qui se sont répercutées sur la tenue de la monnaie et la stabilité du régime. La politique récemment adoptée paraît de nature à hâter une restauration du crédit public d'autant plus nécessaire que le pays souffre d'une pénurie de moyens financiers.

Les circonstances générales au milieu desquelles elle s'est poursuivie ont donc opposé à notre exploitation de réels obstacles. L'avilissement extrême et presque universel du loyer de l'argent à court terme dans une période où des risques plus sérieux pesaient sur les transactions commerciales, a fait disparaître la prime d'assurance que doit normalement comporter une opération de crédit. La hausse des prix de détail a entraîné,

en dépit de la mesure que nous avons observée, une majoration de nos charges. Enfin nous avons dû pendant les derniers mois de l'année entretenir des encaisses improductives pour faire face aux aléas d'une période troublée que la qualité et la fidélité de notre clientèle nous ont d'ailleurs permis de traverser avec une aisance de trésorerie sans cesse accrue, une activité qui s'est maintenue dans l'ensemble et qui dans certains compartiments s'est notablement accentuée.

L'abondance des disponibilités en quête d'emploi ne pouvait qu'étendre les possibilités de placements. Si la réserve de l'épargne à l'égard des actions a été peu favorable aux augmentations de capital, les émissions d'obligations ont reçu le meilleur accueil. Elles ont été d'autant plus nombreuses que les sociétés étaient désireuses de mettre à profit la chute du taux d'intérêt pour convertir leurs dettes antérieures.

La baisse des titres à revenu variable, commencée à la fin de 1929, s'est poursuivie d'une façon presque ininterrompue. La Bourse a subi le poids de réalisations continues et a enregistré dans l'ensemble une forte diminution des transactions. Toutefois les rentes et les valeurs à revenu fixe ont fait preuve d'une constante fermeté.

Les affaires courantes de banque que nous avons traitées ont été très importantes. Bien que les circonstances nous aient imposé une prudence particulière, notre clientèle s'est élargie et le volume d'escompte qu'elle nous a remis est resté, en dépit de la baisse des prix de gros, à peu près égal à celui de l'exercice précédent. Nous étant toujours gardés contre les facilités excessives de crédit, dont les entraînements sont pour une bonne part à l'origine de la crise actuelle, nous avons pu, soit directement, soit par l'intermédiaire de nos filiales, accorder plus libéralement aux entreprises l'appui dont le tour moins favorable des événements leur faisait sentir le besoin. L'ampleur des capitaux rendus oisifs par le ralentissement des échanges et l'expansion de la circulation fiduciaire a constamment entretenu entre les prêteurs une vive émulation. Le emploi du surplus de nos disponibilités a été malaisé et, au total, faiblement rémunérateur.

Les agences de Paris et de Banlieue ont continué à développer leurs opérations. Certaines mesures que nous avons prises en vue de coordonner davantage les éléments de notre exploitation ont commencé à donner d'heureux résultats. Nous avons ouvert un bureau à Colombes.

Nos agences en France se sont efforcées de s'adapter, dans chacune des régions qu'elles desservent, aux vicissitudes des productions qui leur sont particulières. Elles se sont appliquées, de concert avec les agences de nos confrères et les banques locales, à répondre dans les conditions les meilleures aux demandes de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

A Lyon, les cours de la soie naturelle se sont rapprochés de ceux de la soie artificielle. Le déséquilibre qui existe de ce fait entre deux industries jouissant de débouchés similaires ne cessera qu'au prix d'un rajustement qui ne manquera pas d'être délicat, mais que la place est en état de supporter grâce aux réserves précédemment accumulées.

Les départements viticoles ont eu à résoudre des problèmes divers. Après avoir dû écouler, avec tant de peine qu'une intervention des pouvoirs publics était apparue nécessaire, des approvisionnements supérieurs aux besoins courants, les producteurs n'ont obtenu dans la plupart des vignobles qu'une récolte insuffisante et de qualité médiocre. Si les à-coups produits par ce revirement n'ont pas été favorables à la stabilité des affaires, du moins la hausse récente des vins a-t-elle été dans certains centres propice à une liquidation des stocks.

Dans les régions du Nord et de l'Est, le maintien de la consommation intérieure a tout d'abord, malgré une diminution sensible des commandes extérieures, soutenu les sociétés métallurgiques et les charbonnages mais, au cours des derniers mois, la restriction des achats combinée avec une concurrence accrue a ralenti le rythme de leur activité. Les filatures et les tissages ont été, pendant presque tout l'exercice, éprouvés par la baisse du coton et de la laine.

Les principaux ports, bien qu'un trafic régulier se soit maintenu, n'ont pas manqué de souffrir de la faiblesse des frêts maritimes et des tribulations du commerce d'outre-mer. Au Havre la faible importance des quantités de

café en magasin laisse le champ libre pour une reprise éventuelle. La place de Marseille est également peu chargée. La mévente des denrées coloniales s'est par contre fait sentir à Bordeaux.

Nous avons ouvert, en 1930, 5 sous-agences : La Roche-sur-Yon, Péronne, Remiremont, Cagnes-sur-Mer et Vernon, un bureau de quartier à Laon, un bureau journalier à Langon et 37 bureaux périodiques.

L'importance des soldes français au dehors a fourni des facilités à notre département étranger pour développer ses relations.

La French American Banking Corporation a commencé sa douzième année d'existence. La prudence de sa gestion a accru encore le crédit dont elle jouissait déjà et lui a permis non seulement de traverser sans aucun dommage une période agitée, mais encore de réaliser des bénéfices et d'augmenter ses ressources.

A Londres, le emploi des capitaux a été rendu plus malaisé par la faiblesse persistante du loyer de l'argent et les affaires internationales qui trouvaient un aboutissement sur ce marché semblent pour le moment avoir quelque peu diminué. Nos agences anglaises, grâce au rôle qu'elles jouent à l'égard de nos divers sièges et de notre réseau de correspondants, ont été convenablement alimentées.

Le ralentissement de la production industrielle et des échanges s'est étendu également à la Belgique.

L'Égypte n'a pas été non plus épargnée. Le commerce local, éprouvé malgré l'intervention des pouvoirs publics par la baisse du coton et l'accumulation des stocks, ne montre encore que de très légers symptômes d'amélioration. Mais les efforts tentés pour réduire les prix de revient, joints à une politique d'économie budgétaire, marquent le désir de mettre fin, par des mesures efficaces, aux embarras actuels.

En Australie, les négociants, déjà atteints par le fléchissement des cours des laines et des céréales, ont été soumis aux aléas d'un change instable.

A Bombay, notre agence a pu maintenir un mouvement d'affaires normal en dépit des troubles qui se sont déroulés.

A Madagascar, la chute profonde des produits a causé de nombreuses défaillances et le volume total des transactions est en recul. Nos agences ont apporté leur appui aux maisons les plus sérieuses et leur ont facilité le passage d'une dépression sans précédent. La prochaine émission d'un emprunt permettra l'aménagement rationnel de l'outillage de l'île, hâtera l'exploitation des richesses locales et contribuera au rétablissement d'une stabilité indispensable au développement d'une colonie dont l'avenir doit être envisagé avec confiance.

En Tunisie, les cultivateurs et commerçants ont été relativement moins touchés que dans d'autres contrées. Par contre, les expéditions de phosphates ont subi un ralentissement marqué qui s'est répercuté sur les chiffres du commerce extérieur. La situation du Protectorat reste néanmoins des plus saines et révèle même en fin d'année une tendance meilleure. Nous avons ouvert une sous-agence à Béja.

Nous sommes heureux de témoigner à notre personnel notre gratitude pour son assiduité et son dévouement.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 198 parts de fondateur pour 109.097 fr. 19 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément

à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet qui a été portée de ce fait à 5.382.202 fr. 10 c., coût de 43.319 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvement pour la Caisse des Retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 71.641.460 fr. 71 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende à 80 francs par action, sur lesquels il a été payé le 31 janvier un acompte de 20 francs. Si vous approuvez cette résolution, le solde de 60 francs sera mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 22 fr. 82⁸², payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Les pouvoirs que vous avez conférés à MM. JAMESON, SIMON et SOMMIER, administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons de les renouveler.

Votre Conseil a été très éprouvé par la perte du doyen de ses membres, M. Jules ROSTAND, vice-président honoraire, qui n'avait cessé pendant trente-sept ans de nous apporter le concours de sa grande expérience et de son profond attachement pour notre établissement. Vous partagerez certainement les vifs regrets que sa disparition nous a causés.

M. Max ROBERT, membre de la Commission de contrôle, arrive cette année au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1931. Les commissaires sortants, MM. A. DE LAVERGNE, Max ROBERT et SAUTTER, sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Au cours de l'année 1930, l'industrie [de la banque] a non seulement ressenti les effets de la crise économique, mais encore rencontré des difficultés particulières à ses opérations.

Le remploi des capitaux, du fait de l'abondance des disponibilités, n'a pu être effectué qu'à des taux d'intérêt extrêmement réduits, et ce, malgré l'aggravation des risques due à la période difficile des affaires. En outre, les événements survenus pendant le dernier trimestre de l'année ont incité votre Direction à conserver liquides, et par suite improductives, des sommes importantes en vue d'éventualités qui ne se sont d'ailleurs pas produites par suite de la confiance du public dans la solidité de votre Société.

Les opérations de Bourse se sont encore ralenties et les opérations de change ont été traitées avec des marges réduites.

Les charges d'exploitation se sont encore accrues par suite notamment de l'augmentation des traitements du personnel et de l'application, à partir du deuxième semestre, de la loi sur les assurances sociales.

Les affaires financières, qui ont été cette année particulièrement nombreuses, ont apporté un heureux correctif à ces éléments moins favorables. Elles ont pu être menées à bien avec un plein succès, grâce à l'importance et à la fidélité de la clientèle de votre Établissement.

Compte tenu de ces divers facteurs, les résultats de l'exercice se rapprochent sensiblement de ceux de 1929 et permettent à votre Conseil de vous proposer le maintien du dividende de l'an passé.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états indiquant chaque semaine les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes et nous avons pu constater que la Trésorerie a constamment été très largement pourvue.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille, des Titres et des Avances garanties nous ont toujours donné satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lequel tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 10.388.135.254 fr. 15 c., soit une différence en plus, par rapport à l'exercice précédent, de 107.806.511 fr. 63 c.

A l'actif, le compte Espèces en Caisse et en Banque accuse une importante augmentation pour les causes que nous avons déjà indiquées; il en est de même pour le compte Correspondants, ce qui a eu comme conséquence naturelle une diminution presque équivalente du poste Portefeuille et Bons de la Défense Nationale.

Au passif, les Comptes de Chèques et les Comptes d'Escompte sont en notable progression.

Les postes Portefeuille, Comptes Courants débiteurs et Correspondants ont été attentivement examinés. Toutes les créances présentant un caractère litigieux ou douteux ont été amorties ou couvertes par des provisions.

Les chapitres Rentes, Obligations et Valeurs diverses et Participations sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre Établissement; ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits, leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties

Au passif, les Réserves sont en progression de 3.716.072 fr. 94 c., par suite de l'incorporation, après votre dernière Assemblée générale, du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1929, et de la somme consacrée au cours de la même année au rachat de parts de fondateur.

Après tous prélèvements pour amortissements et provisions, et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 71.641.460 fr. 71 c. Ces résultats justifient la proposition de votre Conseil d'attribuer un dividende de 80 francs par action pour l'exercice 1930. Sur cette base, il reviendrait 22 fr. 8282 aux parts de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1930, tels qu'ils vous sont présentés.

M. Max ROBERT arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT,
E. SAUTTER.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1930

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition dans les délais légaux ; tous les renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission nous ont été fournis et les pointages et vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de constater la parfaite tenue de votre comptabilité et de reconnaître que le bilan qui est soumis à votre approbation est l'expression fidèle des écritures sociales.

Le bilan présente un total de 10.388.135.254 fr. 15 c. contre 10.280.328.742 fr. 52 c., soit une augmentation de 107.806.511 fr. 63 c.

A l'actif, le compte Espèces en caisse et en banque figure pour 1.061.223.290 fr. 25 c. contre 599.904.533 fr. 98 c., soit une augmentation de 461.318.756 fr. 27 c. ; le chapitre Portefeuille et bons de la Défense Nationale s'élève à 4.838.403.474 fr. 31 c. ; les Reports sont inscrits pour 13.321.980 fr. 42 c. Le chapitre Correspondants accuse un total de 2.245.908.493 fr. 58 c. contre 1.590.376.473 fr. 02 c. au bilan précédent et celui des Comptes Courants débiteurs 1.551.704.678 fr. 99 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.453.555 fr. 43 c. et les Participations Financières pour 6.200.000 francs comprenant, à peu de chose près, les mêmes éléments que l'an dernier. Ces deux chapitres ne sont composés que de valeurs excellentes et sont évalués à des cours qui ne comportent que des aléas favorables. Enfin, les Avances garanties présentent un montant de 378.809.805 fr. 24 c.

Au passif, les comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 4.991.725.727 fr. 60 c. contre 4.690.187.164 fr. 68 c. et les Comptes Courants créditeurs se totalisent par 4.077.037.160 fr. 37 c.; les Acceptations figurent pour 216.313.383 fr. 13 c.; l'ensemble des réserves, y compris la réserve spéciale « Parts de fondateur » accuse un total de 430.003.085 fr. 95 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 198 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte; de ce chef, la réserve spéciale destinée à cet objet est portée à 5.382.202 fr. 10 c., en augmentation de 109.097 fr. 49 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles de mobilier et d'installation de coffres-forts sont amorties; des provisions nécessaires pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes fait ressortir un solde de 71.641.460 fr. 71 c. contre 72.139.514 fr. 98 c. pour l'exercice 1929.

Avec votre approbation, les actions recevront un dividende de 80 francs, égal au précédent, et les parts de fondateur 22 fr. 8282, sous déduction des impôts. Le disponible de l'exercice, soit 286.725 fr. 71 c. non réparti et ajouté au solde précédent de 22.926.952 fr. 28 c. l'élèvera à 23.213.677 fr. 99 c., montant reporté à nouveau au compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1930 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 13 Mars 1931.

Les Commissaires des Comptes :

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT.
E. SAUTTER.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1930

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr. 1.061.223.290 25
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	4.838.403.474 31
REPORTS	13.321.980 42
CORRESPONDANTS	2.245.908.493 58
COMPTES COURANTS DÉBITEURS.	1.551.704.678 99
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.453.555 43
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.200.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.382.202 10
AVANCES GARANTIES.	378 809.805 24
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	216.226.181 90
AGENCES HORS D'EUROPE.	32.717.899 58
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.	21.783.692 35
IMMEUBLES	15.000.000 »

TOTAL Fr. 10.388.135.254 15

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 4.991.725.727 60												
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	4.077.037.160 37												
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	142.085.080 »												
ACCEPTATIONS	216.313.383 13												
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	36.402.404 11												
COMPTE DES ACTIONNAIRES	22.926.952 28												
PROFITS ET PERTES (Exercice 1930)	71.641.460 71												
RÉSERVES	<table> <tr> <td>statutaire</td><td>Fr. 34.345.883 85</td></tr> <tr> <td>diverses.</td><td>381.175.000 »</td></tr> <tr> <td>spéciale.</td><td>5.000.000 »</td></tr> <tr> <td>supplémentaire</td><td>1.100.000 »</td></tr> <tr> <td>immobilière.</td><td>3.000.000 »</td></tr> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. »</td><td>5.382.202 10</td></tr> </table>	statutaire	Fr. 34.345.883 85	diverses.	381.175.000 »	spéciale.	5.000.000 »	supplémentaire	1.100.000 »	immobilière.	3.000.000 »	spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.382.202 10
statutaire	Fr. 34.345.883 85												
diverses.	381.175.000 »												
spéciale.	5.000.000 »												
supplémentaire	1.100.000 »												
immobilière.	3.000.000 »												
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.382.202 10												
CAPITAL.	400.000.000 »												

TOTAL Fr. 10.388.135.254 15

14239210
9.06839210
217
9.285

2246
33
2249

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1930

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 71.641.460 fr. 71 c., bénéfices nets de l'Exercice	Fr. 3.582.073	05
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts. . Fr. 25 » sur 800.000 actions. 20.000.000	64.000.000	»
Dividende . . — 55 » — — . 44.000.000		
Ensemble. Fr. 80 » par action, soit 16 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts.	2.402.969	40
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	1.369.692	55
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	286.725	71
	Fr. 71.641.460	71

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.	Fr. 71.750.557	90
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	109.097	19
3.582 104 3.691		
	Fr. 71.641.460	71

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 31 Mars 1934

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1930. Elle arrête à la somme de 71.641.460 fr. 71 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1930, à 80 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 60 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 22 fr. 8282 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1930, se montant à 286.725 fr. 71 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 22.926.952 fr. 28 c., ce qui portera à 23.213.677 fr. 99 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Jules ROSTAND, administrateur décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. JAMESON, SIMON et SOMMIER, administrateurs sortants et rééligibles.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Max ROBERT, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. DE LAVERGNE, Max ROBERT et Emmanuel SAUTTER Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1931, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 5.000 francs la rémunération des commissaires.

Septième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- A. Bd St-Germain, 147.
- B. Rue de Rivoli, 55.
- C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon).
- D. Rue Rambuteau, 2.
- E. Rue Turbigo, 16.
- F. Place de la République, 15
- G. Rue de Flandre, 2.
- H. R. du Quatre-Septembre, 2
- I. Bd Magenta, 80-82.
- J. Bd de Strasbourg, 19.
- K. Boulevard Voltaire, 54.

L. Rue de Clichy, 86.
M. Av. Kléber, 87 (Passy).
N. Avenue Mac-Mahon, 35.
O. Bd Montparnasse, 71.
P. Faubourg St-Antoine, 27.
R. Bd Saint-Michel, 53.
S. Avenue des Gobelins, 2 bis.
T. Boulevard de Courcelles, 2.
U. Av. des Champs-Élysées, 4.
V. Avenue d'Orléans, 90.

W. R. St-Lazare, 75 (Sq. de la Trinité).
X. R. du Commerce, 40 (Grenelle).
Y. Fg Saint-Honoré, 113.
Z. Bd. Haussmann, 89.
AB. R. de Ménilmontant, 39.
AD. Boulevard Barbès, 25.
AE. Rue La Fayette, 44.
AF. Boulevard Voltaire, 199.
AG. Chaussée de la Muette, 2.
AH. Avenue Bosquet, 47 bis.

AI. R. Saint-Antoine, 100.
AJ. Rue d'Auteuil, 50.
AK. Rue du Havre, 9.
AL. Avenue de Villiers, 93.
AM. Rue Lagrange, 19.
AN. Avenue Victor-Hugo, 96.
AO. Faubourg du Temple, 49.
AP. Place Gambetta, 1.
AR. R. Baudin, 2 (Sq. Montholon).
AS. R. Vieille-du-Temple, 12.

AT. Boulevard Raspail, 12.
AU. Rue Lecourbe, 25 et 27.
AV. Rue de Belleville, 168.
AW. Place Daumesnil, 9.
AX. Magasins du Louvre.
AY. Rue Etienne-Marcel, 46.
AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19
BA. Avenue Friedland, 6.
BC. Rue Championnet, 233.
BD. Place de la Madeleine, 9.

BUREAUX DE BANLIEUE :

ARGENTEUIL
ASNIERES
AUBERVILLIERS
AULNAY-SOUS-BOIS
LE BOURGET
BOULOGNE-SUR-SEINE

CHARENTON
CLICHY-SUR-SEINE
CHOISY-LE-ROI
COLOMBES
ENGHIEN-LES-BAINS

*ERMONT
*HOUILLES
IVRY-SUR-SEINE
LEVALLOIS-PERRET
*LIVRY-GARGAN

MONTREUIL-SOUS-BOIS
MONTROUGE
NEUILLY-SUR-MARNE
NEUILLY-SUR-SEINE
NOISY-LE-SEC

PARC-SAINT-MAUR
LE RAINCY
SAINT-DENIS
SAINNOIS
VINCENNES

AGENCES EN FRANCE :

Abbeville
Agen
Aire-sur-l'Adour
Aix-en-Othe
Aix-en-Provence
Aix-les-Bains
Ales
Albi
Alençon
Allasac
Amiens
Ancenis
Angers
Angoulême
Annecy
Annunay
Antibes
Apt
Arcachon
Ardentes
Argentan
Argentan-sur-Creuse
Arlès
Armentières
Arras
Aubagne
Auhigné
Auch
Aurillac
Autun
Auxerre
Auxonne
Avignon
* Bagères-de-Luchon
* Bagnoles-de-l'Orne
* Bagnols-sur-Cèze
* Bandol
* Bany
* Baule (La)
* Baume-les-Dames
Bayonne
Beauregard
Beaucourt
* Beaupré-en-Vallée
* Beaumont-de-Lomagne
* Beaumont-sur-Oise
* Beaumont-sur-Sarthe
Beaune
* Beaupréau
Belfort
Belac
* Beaulieu-l'Abbaye
Bergerac
Besançon
Bethune
* Beuzeville
Béziers
Biarritz
* Bize
* Blamont
* Bléranc
Blois
Bollbec

* Bollène
Bonnétable
Bordères
Boulogne-sur-Mer
* Bourboule (la)
Bourg
Bourges
Bourgneil
Boussac
Brançôme
Brest
* Briquebeker
Brioude
* Brissac
Brive
Bruyères
* Bruyères-les-Mines
Cadix
* Caillac-sur-Garonne
Caen
Cagnes-sur-Mer
Cahors
Calais
Cambrai
Candale
Candé
Cannes
Carcassonne
Carmaux
Carpentras
* Casteljaloux
Castellanaudary
* Castelnau-d'Aud
Castres
* Caussade
Cavillon
* Chabanais
Chablis
* Chagny
Chalon-sur-Loire
Chalon-sur-Maine
Chalon-sur-Saône
Chambery
Chambon-Fegerolles
Chantilly
Charleville
Chateaufort
Chartres
Château-d'Oléron
* Châteauginon
* Château-Gontier
* Châteauneuf-s-Sarthe
Châteaurenard
Châteauroux
* Châtelet
Châtelleraut
* Châtillon-en-Bazois
Châtillon-sur-Indre
Châtillon-sur-Seine
* Chaume-en-Brie
Chauny
* Chavillon
* Chemillé
Cherbourg

Cholet
Clirey
Clermont-de-l'oise
Clermont-Ferrand
Clermont-l'Arault
Clisson
Cognac
Combronde
Compiègne
Concarneau
Conser-sur-Noireau
Conlie
Connerré
Contres
Corbeil
Corcieux
Cosme-d'Allier
Cout-Cleveryn
Coutours
Couterne
Coutras
Crest
Culan
Dax
Deauville
Delle
Dieppe
Dijon
Dol-de-Bretagne
Dôle
Dorat (Le)
Douai
Douché-la-Fontaine
Dunkerque
Elbeuf
Epernay
Epinal
Ernée
Esbly
Etables
Evian-les-Bains
Exideuil
Eymet
Falaise
Ferte-Bernard (la)
Ferte-Macé (la)
Firminy
Fleche (la)
Fiers-de-l'Orne
Fleurance
Fontainebleau
Fontenay-le-Comte
Presnay-sur-Sartre
Frontignan
Gaharret
Ganges
Gannat
Garches
Genillé
Giomagny
Gournay-en-Bray
Grand-Fougeray (le)
Grand-Lucy (le)
Graulhe

Gray
Grenoble
*Guernche-s-Paub.
*Guernche-de-Bret.
Guignes-Rabutin
Guîtres
*Hasparren
Hayre (le)
*Haye-Descartes (le)
Hazelbrouck
Hennebont
Hennegou
Hérinoncourt
Hondleur
Hyères
*Ingrandes-sur-Lois
L Isle-Adam
*L'Isle-sur-Jourdain
Issou
Issoulin
Jarnac
Jeuft-Homécourt
Lamballe
Langeais
Langon
Lannemezan
Lautrec
Launay
Laval
*Le Lavandou
*Le Lude
Lens
*Lesparre
Levignac
*Lezignan-Corbière
Libourne
*Ligueil
Lille
*Lillebonne
Limoges
Limoux
Lisieux
Loches
*Longuyon
Longwy
Lons-le-Saunier
Lorient
Lourdes
Lourmarin
Lundville
Lyon
Macon
*Mallicorne
Mans (le)
Mantes-Gassicourt
Mantode
Marseille
Mauleon-Soule
Mayenne
*Mayet
Mazamet
Maubeuge
Meaux
*Meudon-Valry

*Melle
Meleun
Meuton
*Mo le-sur-Sarthe (Le)
*Monpout-sur-l'Isle
*Moussour
*Moutauban
*Mouthard
Montbéliard
Montrbrison
*Mont-de-Marsan
*Mont-Dore (le)
*Montélimar
*Monthureux-s-Badoin
Montluçon
*Montmédy
Montpellier
*Moreuil
Moulaix
Moulins
Monzy
Murat
Nancy
Nantes
Narbonne
*Nay
*Nemours
*Neuville-de-Poitou
Nevers
Nice
Nîmes
Niort
*Nogaro
*Nomeny
*Nor-sur-Erdre
*Ollivoules
Olonzac
Oloron-Sainte-Marie
Orange
Orléans
*Ornans
*Ortès-sur-le-Marché
*Paimbœuf
*Paimpol
*Patay
Pau
Périgueux
Péronne
Périguan
Portals
*Plancher-les-Mines
Poitiers
Poix
Pons
Pont-à-Mousson
Pontchâteau
Pontise
Pont-Saint-Esprit
*Pont-Sainte-Maxence
Pornic
*Pornichet
*Portel (le)
*Pré-en-Pail

Puy (1e)
Quimper
*Rambervillers
Redon
Reims
Remiremont
Rennes
Rocle (1a)
*Retournac
*Ricamarie (1a)
Riom
Rive-de-Gier
Roanne
Roche-aux-Moines
*Roche-la-Molière
Rochelle (1a)
Roche-sur-Yon (1a)
*Rocroi
Romans
Romilly-sur-Seine
Romenaure
Roubaix
Rouen
*Saales
*Sablé
*St-Amand-les-Eaux
*Saint-Ambroix
*St-Antoin
Saint-Brieuc
Saint-Chamond
St-Claude
*St-Didier-en-Vela
*Saint-Dié
Saint-Etienne
*St-Etienne-Montluc
Saint-Bault
*St-Genies
*St-Germain-en-Laye
*St-Hippolyte-du-Fort
Saint-Jean-d'Angely
Saint-Junien
Saint-Just-sur-Loire
Saint-Léger
*Saint-Maixent
Saint-Malo
Saint-Marcellin
Saint-Malo
*St-Martin-de-Crau
Saint-Nazaire
Saint-Omer
*St-Omer
*St-Pierre-des-Nids
*Saint-Pierre-Eglise
*St-Pierre-le-Moutier
*Saint-Pierre-d'Ollro
Saint-Quentin
*St-Rambert-sur-Loire
St-Rémy-de-Provence
*Saint-Sauveur
*Saint-Saulve
*St-Vincent-de-Tyrosse
Saintes
Salon
*Samatan

*Saunes
*Saulieu
*Saumur
Sedan
*Sées
Ségret
*Sologne
Semur
Sens
Sete
*Seurre
*Sillo-le-Guillaume
Soissons
*Sommières
*Souillac
*Sourdeval-la-Barre
*Soustons
*Souterraine (la)
Strasbourg
*Sury-le-Comtal
Suzé (La)
*Talandière (la)
Tarare
Tarascon-sur-Rhône
Tarbes
Tartas
*Tessy-sur-Vire
Touarcé
*Touchebray
*Toucy
Toulon
Toulouse
Tourscoing
Tours
*Tremblade (la)
Trouville
Troyes
*Vaas
*Vaison
*Val-André-Pléneuf
Valence
Valenciennes
Vannes
*Vannes-sur-Allier
*Vermonton
Vernon
Versailles
*Vesinet (le)
Vichy
*Vic-sur-Seille
Vienne
Vierzon
*Vigan (le)
*Vihiers
*Villaines-la-Juhel
*Villefort
*Villefranche-s-Saône
*Villeneuve-sur-Lot
*Villers-Bocage
Vire
Vitré
**Vittel
Voiron

AGENCES A L'ETRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

LONDRES
LIVERPOOL
MANCHESTER

BRUXELLES
—
MONTE-CARLO — MONACO

ALEXANDRIE
LE CAIRE
PORT-SAÏD

BOMBAY
—
MELBOURNE
SYDNEY

TANANARIVE — DIÉGO-SUAREZ
TAMATAVE — MAJUNGA
MANANJARY — FIANARANTSOA
TULEAR — MORONDAVA — NOSSI-BÉ

TUNIS
BIZERTE — MATEUR
SOUSSE — SFAX
MONASTIR — BEJA

REPRÉSENTANTS } Aux États-Unis : M. SILVESTER, 68, William Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. BECQUEREL, 195, rue 25 de Mayo, BUENOS-AIRES.

(¹⁰) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (¹¹) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3401-4-31. — (Encre Lorilleux).
